

Réunion n°1 du groupe de travail du SAGE du bassin de la rivière Vendée

9 décembre 2003 – 18h00 – Maison de Pays – la Châtaigneraie

COMPTE-RENDU

CONTACT : Cellule animation SAGE

Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise
Hôtel du Département - Rue de l'Abreuvoir - 79021 NIORT Cedex
tel : 05 49 06 79 79 (poste 71 48)
fax : 05 49 06 77 71
e-mail : i-i-b-sevre-niortaise@wanadoo.fr

Réunion n°1 du groupe de travail du SAGE du bassin de la Vendée du 9 décembre 2003

Etaient présents :

André	AUBINEAU	représentant agricole local - CESR
Bernard	BAILLY	Adjoint au Maire de Vouvant
Jérôme	BARON	chargé de mission, Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres
Bernadette	BATY	maire SAINT-HILAIRE-DE-VOUST
Hilaire	BATY	Membre de la Chambre d'agriculture 85
Philippe	BAZIREAU	adjoint au Maire CHAPELLE-AUX-LYS (LA)
Gilles	BERLAND	maire VOUVANT
Christian	BREMAUD	maire ANTIGNY
Olivier	CAILLE	Animateur SAGE Vendée - IIBSN
Christiane	CHARDON	Adjointe au Maire de St Martin des Fontaines
Henri	CHAUVIN	Président de l'Amicale Vendée-Mère et barrages de Mervent
Danièle	CHEVREAU	maire MARILLET
Bernard	CHOUCQ	maire SCILLE
Jean	COIRIER	maire FOUSSAIS-PAYRE
André	CORDON	maire LOGE-FOUGEREUSE
Bruno	COULAIS	adjoint au Maire ANTIGNY
Pierre	COURTOT	responsable Sud Vendée, ONF
Chistian	COZILIS	Directeur cabinet d'études CE3E
Magali	CRESTE	cellule animation SAGE - IIBSN
Pierre	DEFRANCE	maire SAINT-VALERIEN
Michel	DESNOUE	Membre de la Chambre d'agriculture 79
Fabrice	ENON	pour le Président du Syndicat Mixte du Parc Interrégional du Marais Poitevin
Michel	GARNIER	maire SAINT-CYR-DES-GATS
Serge	GELOT	Membre de la Chambre d'agriculture 85
Jean-Marie	GIACONE	chef du complexe hydraulique de Mervent, SAUR
Bernard	GIRAUD	maire SAINT PAUL EN GATINE
Patrick	GRAYON	Adjoint au Maire de Longèves
Yves-Marie	GREGOIRE	représentant agricole local
Roger	GUIGNARD	Adjoint au Maire de Bourneau
Claude	GUIGNARD	Adjoint au Maire de Saint-Hilaire-de-Voust
Bernard	LAUBIES	Directeur du SDAEP
Yannick	LE BORGNE	Canoë-Kayak FONTENAY LE COMTE
Benjamin	LECOINTE	cabinet d'études CE3E
Colette	MAILLET	Présidente de l'ADEV
Bernard	MAJOU	délégué du Syndicat Intercommunal d'Utilisation des Eaux de la Forêt de MERVENT
Charles	MALLARD	Association Vendéenne pour la Qualité de la Vie
Philippe	MEIGNAN	Communauté de communes du Pays de Fontenay
Jean-Paul	MERCIER	Président de l'AAPPMA de Faymoreau
Claire	METAYER	Présidente FRAPEL / Vice-Présidente ADEV
Claude	OUVRARD	Conseiller Général du canton de la Châtaigneraie, Président de la Communauté de Communes du Pays de la Châtaigneraie
Gaston	PAGEAUD	Membre du Syndicat Intercommunal d'Utilisation des Eaux de la Forêt de MERVENT, Maire de Doix

Brigitte	PATAULT	pour le Sous-Préfet de Fontenay le Comte
Eric	RAMBAUD	Président du SIAEP sources de l'Arkanson, Président du SDAEP 85, maire de Bazoges en Pareds
Jean-Claude	REMAUD	Président de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay le Comte, maire de Fontenay le Comte
Danièle	ROCHER	Adjointe au Maire de Mervent
Thérèse	ROY	maire TARDIERE (LA)
Michel	SAVINEAU	maire PISSOTTE
Jean-Marie	SICOT	maire SAINT-MAURICE-LE-GIRARD
Edmond	SOULARD	maire THOUARSAIS-BOUILDROUX
Bernard	TARNIER	Adjoint au Maire de Marillet
Germain	THEIL	Délégué titulaire de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay le Comte, Adjoint au Maire de l'Orbrie
Gilbert	TOUCHARD	Fédération de Pêche 79
Pascal	TRINTIGNAC	Ingénieur SMIDAP
Théophile	YOU	responsable LPO Vendée

Etaient excusés :

Marie-Thérèse	ALGUDO	Conseillère Régionale des Pays de la Loire
Dominique	BAUDON	Président du Syndicat Intercommunal des Communes Riveraines de la Vendée
René	BAURUEL	maire SAINT MAIXENT DE BEUGNE
Michel	BECOT	Conseiller Régional de Poitou-Charentes, Sénateur des Deux-Sèvres, Maire de Moncoutant
Jean	CANTET	Président du Syndicat des eaux de Gâtine
Georges	CHAUVEAU	Adjoint au Maire de Saint Maixent de Beugne
Alain	COULAS	Sous-Préfet de Fontenay le Comte
Jean	DE LA ROCHETHULON	Conseiller Régional des Pays de la Loire, Vice-Président du Conseil Général de la Vendée
Philippe	DE VILLIERS	Président du Conseil Général de la Vendée
Gilbert	FAVREAU	Président du Syndicat Mixte du Pays de Gâtine (SMAEG)
Florence	GABORIAU	pour la Directrice du Service Environnement, Conseil Général des Deux-Sèvres
Simon	GERZEAU	Conseiller Général du canton de Fontenay le Comte, maire de Longèves
Pierre	GUERRAULT	pour le Directeur Départemental des Services Vétérinaires de la Vendée
Roger	HERVE	Président du SIAEP sources de la Longèves, maire de St Martin des Fontaines
Vanessa	LOUIS	pour la Directrice Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales de la Vendée
Jacques	MORISSET	Président de l'IIBSN
Jean-Marie	MORISSET	Président du Conseil Général des Deux-Sèvres
Patrick	PETITEAU	pour le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt de la Vendée
Philippe	PETITEVILLE	Président de la Fédération de Pêche 79
Wilfried	PICARD	Canoë-Kayak FONTENAY LE COMTE
Maximin	PICARD	Président du SIAEP Haut Bocage
Michel	PISTON D'EAUBONNE	Communauté de communes de Vendée, Sèvre, Autise, Maire de Bouillé-Courdault
Jean-Louis	POTIRON	Conseiller Général du canton de Moncoutant, Maire de la Chapelle-St-Laurent
Claude	ROY	Chef du service eau du Conseil Général de la Vendée
Joël	SARLOT	Conseiller Général du canton de l'Hermenault, Président de la Communauté de Communes du Pays de l'Hermenault
Jean	TALLINEAU	Conseiller Général de la Vendée, Maire de Maillezais

Etaient absents :

Franck	ANDRIEUX	maire HERMENAULT (L')
Eliane	BABIN	maire BREUIL-BARRET
Norbert	BARBARIT	Président du Syndicat Mixte du Pays Sud Vendée, Président de la Communauté de communes du Pays de Saint Hermine
Daniel	BARILLOT	Chargé de mission, SGAR Poitou-Charentes
Bernard	BATY	maire SAINT-MAURICE-DES-NOUES
Pierre	BEAUSSANT	maire FAYMOREAU
Jean-Claude	BELY	maire SAINT-SULPICE-EN-PAREDS
Gabriel	BICHON	Conseiller Général du canton de Coulonges/Autize
Yves	BILLAUD	maire SAINT-MICHEL-LE-CLOUCQ
Henri	BLUTEAU	Président du Syndicat des Marais Mouillés de Vendée
Guy	BOBINET	Association Vendéenne pour la Qualité de la Vie
Charly	BODET	maire MARSAIS-SAINTE-RADEGONDE
Bernard	BŒUF	maire SAINT-HILAIRE-DES-LOGES
Philippe	BOISSON	maire CHAPELLE-AUX-LYS (LA)
François	BON	Conseiller Général du canton de Saint Hilaire des Loges
Christian	BONNET	Maire de Coulonges/Autize, Président de la Communauté de Communes du Val d'Autize
Gilles	BOUJU	maire SAINT LAURS
Gilbert	BRIN	Président de la Fédération de Pêche 85
Didier	CANTET	maire BUSSEAU (LE)
Georges	CASTIEL	maire ARDIN
Hervé	CHARPENTIER	Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction des Pays-de-la-Loire
Joël	DAVID	Président de la Communauté de Communes Terre de Sèvre - Moncoutantais
Didier	DELECHAT	Président du SMPEP Centre Ouest
Louis	FAVREAU	Président du SIAEP d'utilisation des eaux de la forêt de Mervent, Maire de Mervent
Jean	GABORIT	Union des Marais Mouillés de la Venise Verte
Pierre	GELLE	Délégué communautaire de la Communauté de communes de Vendée, Sèvre, Autise
Danielle	GILLIER	maire ORBRIE (L')
Guy	GORON	maire SERIGNE
Loïc	GOUGUET	chargé de mission Natura 2000, ONF
Hubert	GREAU	Conseiller communautaire de la Communauté de Communes du Pays de La Châtaigneraie, Adjoint au Maire de la Châtaigneraie
Jacqueline	GUILBAUD	Conseillère Municipale de Saint-Sulpice-en-Pareds
Marie-Christine	HERBOUILLER	maire CHATAIGNERAIE (LA)
Bernard	HIPEAU	Président de la Communauté de Communes de l'Orée de Gâtine
Olivier	MAGNAVAL	Sous-Préfet de Niort
Christian	MAJOU	Membre de la Chambre d'agriculture 85
Didier	MAUPETIT	maire XANTON-CHASSENON
Maurice	MILCENT	Membre de la Chambre départementale des Métiers de la Vendée, (Maire de l'Aiguillon)
Serge	MORIN	Conseiller Régional de Poitou-Charentes
Théophile	PAQUEREAU	maire CHAPELLE THIREUIL (LA)
Jean-Claude	PETORIN	maire CEZAI
	PEUZIAT	Chef du service Environnement, Conseil Régional des Pays de la Loire
Jean-Claude	RICHARD	Président de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise
Guy	ROBERT	Membre titulaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée
Philippe	ROCHER	maire SAINT-PIERRE-DU-CHEMIN
André	ROTURIER	maire BOURNEAU
Gilles	ROUSSEAU	Amicale Vendée-Mère et barrages de Mervent
Bernard	RUSSEIL	maire PUY-DE-SERRE
Pierre	SAUVAGET	Membre de la Chambre départementale des Métiers de la Vendée

Dominique	SIMONNET	Chambre d'agriculture de Vendée
Joël	SOULARD	Membre de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée
Marcel	TALBOT	adjoint au maire BUSSEAU (LE)
Claude	TARDY	Membre de la Chambre d'agriculture 79
Alain	THIBAUD	Président du Syndicat Intercommunal d'Aménagement de l'Autize et de ses affluents
Jean-Yves	VERONNEAU	Union nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction des Pays-de-la-Loire
Yannick	YOU	Vice-Président de la section régionale conchylicole de Pays de la Loire
		le Directeur de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne
		le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt des Deux-Sèvres, chef de la MISE 79
		le Directeur Régional de l'Environnement des Pays de la Loire
		le Préfet de la Région Centre, Coordonnateur du Bassin Loire-Bretagne
		le Préfet des Deux-Sèvres
		le Délégué Régional du Conseil Supérieur de la Pêche
		le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement des Pays de la Loire

PREAMBULE

Monsieur Claude OUVRARD, Président de la Communauté de Communes du Pays de la Châtaigneraie, accueille les membres du groupe de travail. Il présente la Communauté de Communes (19 communes) et les actions engagées au niveau de l'intercommunalité.

Madame Christiane CHARDON, Présidente du groupe de travail, introduit la réunion en présentant brièvement le contexte de la démarche et le territoire, puis elle met l'accent sur la nécessaire implication des acteurs de l'eau réunis ici sur le bassin versant amont de la rivière Vendée. Elle marque son souhait d'une démarche constructive de ce groupe de travail grâce à un comportement citoyen de chacun.

Monsieur Olivier CAILLE, animateur du SAGE, rappelle la démarche et ses objectifs avant une présentation synthétique de l'état des lieux du SAGE Vendée effectuée par Monsieur Christian COZILIS, du cabinet d'études CE3E.

Ce dernier souligne l'importance du volet débat dans cette réunion de groupe de travail. Il insiste sur le fait que la solidarité amont-aval doit dépasser les limites administratives et qu'elle doit permettre d'engager une réelle démarche de concertation qui tiendra compte de tous les usages liés à l'eau sur le bassin versant. Le SAGE sera élaboré *par* et *pour* les acteurs du territoire, élus, usagers et services de l'Etat.

Les objectifs de la réunion sont les suivants :

- Rappeler la démarche SAGE et présenter l'état des lieux du territoire
- Identifier les problématiques majeures à partir des besoins et attentes des acteurs locaux
- Faire remonter les enjeux locaux de la gestion de la ressource en eau à la CLE
- Définir les axes de travail et les enjeux qui guideront la démarche d'élaboration du diagnostic

M. COZILIS lance le débat en invitant les participants à poser les problématiques qui leur semblent majeures sur le bassin versant de la rivière Vendée.

Carrière de la Joletière - Mervent

Monsieur Henri CHAUVIN, représentant la Fédération de Pêche de la Vendée, s'inquiète du remblaiement, actuellement en cours, de la carrière de la Joletière (Mervent) par des pneus. Il

souhaiterait que ce type de projet soit analysé dans le cadre du SAGE afin d'éviter tout risque de pollution des eaux à plus ou moins long terme.

Mme CHARDON répond que ce sujet n'est pas à débattre aujourd'hui dans le cadre du SAGE mais dans le cadre de la commission « Carrières » (présidée par le Préfet de Vendée).

M. Charles MALLARD, représentant de l'Association Vendéenne pour la Qualité de la Vie (AVQV) précise que cette commission doit se réunir dans la semaine.

Madame Colette MAILLET, Présidente de l'ADEV (Association de Défense de l'Environnement en Vendée), ajoute que l'ADEV siège à ladite commission et précise que la carrière de la Joletière n'est pas à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Commission Carrières, le 11 décembre.

Restauration et entretien des cours d'eau

Madame Thérèse ROY, Maire de la Tardière, s'inquiète que le Contrat Restauration Entretien (CRE) des cours d'eau dont il a été question dans la présentation ne concerne pas les communes à l'amont de Puy de Serre.

M. CAILLE souligne que ce programme pluriannuel prévu de travaux et d'entretien sur les cours d'eau a été initié par deux communautés de communes : Vendée Sèvre Autise et Pays de Fontenay et concerne par conséquent les territoires de ces Etablissements Publics de Coopération Intercommunal. En outre, est prévue, dans le cadre du diagnostic du SAGE (phase en cours actuellement), une analyse qui devrait apporter des orientations pour la mise en place future de tels contrats sur les secteurs non couverts actuellement (faisabilité administrative et financière des projets, identification des maîtres d'ouvrage potentiels). Cette étude spécifique sera réalisée en régie IIBSN et restituée début 2004.

M. Jean COIRIER, Maire de Foussais-Payré et Président de la Commission Environnement de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay, affirme la nécessité de mettre en relation les actions et études menées sur les cours d'eau : le SAGE doit être fédérateur. Il ajoute que le Contrat Restauration Entretien prévu sur les deux communautés de communes peut être subventionné à hauteur de 80 % (coût global sur 5 ans : 5 M€).

M. COZILIS conclue ce point en dégageant un premier axe de travail : la restauration et l'entretien des cours d'eau dans le périmètre du SAGE.

Gestion hydraulique du complexe de Mervent

M. MALLARD met l'accent sur les conséquences liées aux lâchers d'eau du barrage du Mervent. Il signale qu'en période d'étiage, les lâchers d'eau, trop brutaux, causent des dégradations de berges et nuisent à la reproduction piscicole. Il lui semble donc essentiel d'améliorer la gestion des ouvrages hydrauliques du complexe de Mervent, notamment par une harmonisation des règlements d'eau.

M. CAILLE ajoute qu'une démarche a déjà été entamée par le Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable de la Vendée (SDAEP) et la DDAF suite à la demande du Syndicat Intercommunal d'Utilisation des Eaux de la forêt de Mervent, il y a environ 1 an.

M. Bernard LAUBIES, Président du SDAEP, précise que les lâchers d'eau en période de basses eaux concernent des débits importants, permettant ainsi de répondre à la demande du Syndicat Intercommunal des Communes Riveraines de la Vendée, à l'aval. De plus, l'exploitation de ces lâchers pour la production d'électricité nécessite un débit minimum de l'ordre du m³/s. Il ajoute que les barrages sont également soumis à des modalités de gestion financière. La révision des règlements d'eau des barrages est en effet en cours, mais la démarche a été interrompue après la première réunion (juin 2003) en raison des priorités imposées par la sécheresse et ses conséquences

pour l'alimentation en eau potable et par le dossier « Marais Poitevin » (focalisation des services sur ces problématiques).

M. Jean-Marie GIACONE, directeur du complexe hydraulique (exploitant sous contrat : SAUR), relativise l'impact des lâchers d'eau du barrage : de juin à décembre 2003, il n'y a pas eu de lâchers d'eau via les turbines mais via la vanne des maraîchins garantissant ainsi un impact minimum sur la faune et la flore. Il signale aussi que lors des lâchers importants effectués pendant la canicule, l'exploitant des barrages (la SAUR) a suivi les directives du service de la Police de l'Eau de la DDAF 85.

M. GIACONE réaffirme que les volumes concernés par les lâchers pour le soutien d'étiage doivent être suffisamment importants pour atteindre les canaux des Marais mouillés et desséchés les plus éloignés en raison des pertes vers la nappe et des prélèvements latéraux non autorisés (entre Fontenay et la Boule d'Or).

M. LAUBIES explique ensuite le projet d'augmentation de la capacité évacuatrice des crues du barrage de Mervent dont le but est de sécuriser l'ouvrage béton. Il devrait permettre à terme d'évacuer jusqu'à 720 m³/s contre 360 actuellement.

M. COZILIS signale également l'utilité des petits ouvrages hydrauliques qui peuvent avoir un rôle d'écrêtement des crues.

M. COIRIER ajoute que le futur Contrat Restauration Entretien s'attache aussi à en évaluer l'avenir.

M. COZILIS interroge le groupe de travail sur d'autres points à aborder sur les thèmes « eaux superficielles » « milieux aquatiques » ou « usages ».

Assainissement

Madame Claire METAYER, de l'ADEV, soulève le problème des effluents industriels et rappelle que ce n'est que dans des cas biens particuliers (en terme de qualité et de quantité des rejets avec pré-traitement assuré par l'industrie) qu'une industrie peut être raccordée à une station d'épuration communale. Les industriels ont la responsabilité de leurs rejets.

M. COZILIS souligne qu'effectivement les industriels doivent le plus possible traiter eux même leurs effluents et qu'ils peuvent être aidés dans cette démarche par des organismes financeurs comme l'Agence de l'Eau. Cette question sera traitée dans le cadre du SAGE, phase de diagnostic.

M. COIRIER souligne que, pour la mise en place de l'assainissement collectif et/ou non collectif les réponses des services de l'état (DDAF et DDE) sont variables et hésitantes (choix des filières, innovantes ou anciennes). Ceci ajoute à la confusion pour les décideurs.

M. COZILIS reformule cet axe de travail : l'amélioration de la complémentarité des assainissements collectif et autonome et leur adaptation aux différents contextes.

Agriculture

M. Michel DESNOUE, représentant la chambre d'agriculture des Deux-Sèvres, ajoute que les boues de stations d'épuration sont peu prisées par les agriculteurs pour l'amendement des terres agricoles (leur qualité inquiète). Il aborde ensuite la nécessité pour les agriculteurs d'utiliser les nitrates et les pesticides. Il soulève ensuite plusieurs autres problématiques : l'entretien des berges, assumé auparavant par les exploitants ou propriétaires, qui est délaissé aujourd'hui faute de temps ; les aides telles que les subventions des Programmes de Maîtrise des Pollutions d'Origine Agricole (PMPOA 1 et 2) qui sont acceptées faute de revenus suffisants.

M. COZILIS affirme que les agriculteurs ont un rôle essentiel à jouer dans l'élaboration du SAGE car ils sont les meilleurs garants de la diversité des milieux. L'objectif est d'examiner la priorité

des usages et de tendre vers un partage équitable et optimal de la ressource en eau entre les activités humaines et les milieux.

Mme CHARDON pense que l'agriculture est une activité économique importante mais que la santé l'est aussi. Pour cette raison, il faut travailler ensemble pour la restauration et l'entretien des milieux en collaboration avec le monde agricole, gestionnaire de l'espace rural, ceci en tenant compte des contraintes modernes et en adoptant les nouvelles pratiques et techniques, à chaque fois que cela est possible.

M. André AUBINEAU, représentant agricole local, aimerait que les agriculteurs aillent plus loin : le SAGE doit aussi faire réfléchir à des assolements différents, moins consommateurs en eau et bousculer les idées reçues (irrigation, surproduction, ...).

Eaux de surface – quantité

Le thème agriculture étant épuisé, M. COZILIS aborde les problématiques crues et étiages, notamment sur la Longèves.

M. Patrick GRAYON, adjoint au Maire de la commune de Longèves, confirme qu'effectivement il faut résoudre les problèmes de crues rapides en hiver et d'assecs en été sur le cours d'eau du même nom. Les acteurs locaux attendent les résultats de l'étude actuellement en cours sur l'ensemble du bassin versant de la Longèves qui doit proposer des solutions (cabinets d'études Calligee et X. Hardy, sous maîtrise d'ouvrage conjointe des Communauté de Communes Pays de Fontenay et Pays de l'Hermenault).

M. COZILIS précise le rôle important de la ripisylve (haie de bordure de cours d'eau) qui doit absolument être prise en compte lors des aménagements des cours d'eau. Elle permet en effet de limiter les inondations en jouant un rôle de « freins à l'écoulement ».

Eaux de surface – étangs et plans d'eau

M. Pascal TRINTIGNAC, du SMIDAP (Syndicat Mixte pour le Développement de l'Aquaculture et de la Pêche) souhaite que le SAGE aborde les plans d'eau comme des usages (étangs piscicoles des piscicultures ou des particuliers, pêche privée) et l'existence d'associations de pêche non affiliées aux Fédérations Départementales de Pêche. Il évoque par ailleurs l'élaboration (en cours, par le SMIDAP) de guides de bonnes pratiques pour la création et la gestion de plans d'eau.

M. Henri CHAUVIN signale qu'il existe effectivement, sur le territoire, des comités d'entreprises qui ont des étangs de pêche.

Protection des captages d'eau souterraine destinés à l'alimentation en eau potable

Mme Claire METAYER insiste pour que le SAGE conduise à la mise en place sous échéancier des périmètres de protection autour des captages d'eaux souterraines.

Mme CHARDON et M. CAILLE répondent que les procédures, très longues, de mises en place des périmètres de protection sur les trois captages d'eau souterraine du SAGE Vendée sont en cours. (Saint Martin des Fontaines : arrêté préfectoral pris le 04/05/99 et mise en œuvre des prescriptions en cours ; Gros Noyer 1 et 2 : arrêté préfectoral en cours).

Divers

Mme MAILLET souhaiterait que les questionnaires transmis par l'IIBSN aux acteurs de l'eau ne soient pas anonymes pour permettre aux participants d'avoir un retour sur leurs interrogations. Elle indique que l'ADEV fera, dans sa réponse au questionnaire, des propositions pour le SAGE Vendée.

CONCLUSION

M. COZILIS clôture le débat en insistant sur l'intérêt d'un diagnostic proche des préoccupations locales pour des propositions adaptées aux besoins et attentes de chacun.

En conclusion, Mme CHARDON estime que de nouveaux éléments ont été apportés mais qu'elle attend encore beaucoup, notamment des réponses au questionnaire pour que chaque avis puisse être pris en compte.

Enfin, M. REMAUD, Président de la CLE, clôt la réunion en réaffirmant que « le problème de l'eau est un souci à partager ». Il souligne l'importance de la notion de bassin versant, échelle des SAGE. Il rappelle que le Marais Poitevin est en difficulté et que la baie de l'Aiguillon est « malade » et qu'en conséquence, les acteurs locaux ont la responsabilité des prélèvements et des rejets sur ce territoire et jusqu'à l'exutoire. Il consent que le monde agricole doit être aidé pour que des résultats soient obtenus. Il rappelle que certains acteurs comme le monde industriel font parfois pression en exerçant le « chantage à l'emploi » afin de limiter certaines de leurs contraintes notamment environnementales. Il estime qu'au cours de ce débat, les idées ont été livrées de façon agréable et que c'est ainsi qu'au fur et à mesure seront créées les conditions d'une bonne gestion de l'eau sur ce territoire. Il rappelle enfin que le SAGE sera écrit par les acteurs locaux.

La réunion s'achève par un verre de l'amitié offert par la Communauté de Communes du Pays de la Châtaigneraie.

SYNTHESE DES AXES DE TRAVAIL DE CETTE PREMIERE REUNION

D'après le débat tenu lors de la réunion, les axes de travail suivant sont apparus comme prioritaires à prendre en compte. Ils sont listés ci-dessous sans ordre particulier.

- Restauration et entretien des cours d'eau (Contrats Restauration Entretien)
- Qualité des eaux superficielles (bassin versant « Eau potable » de Mervent)
- Gestion hydraulique / révision des règlements d'eau du complexe de Mervent
- Crues et étiages sur la Longèves
- Effluents industriels : rejet vers les stations d'épuration communales
- Choix des filières d'assainissement (collectif et autonome) adapté au contexte
- Epannage agricole des boues de station d'épuration
- Connaissance des plans d'eau
- Mise en place des périmètres de protection des captages AEP

*La Présidente du groupe de travail
du SAGE Vendée*

Christiane CHARDON
